



FANM DESIDE

Sant Sosyal Lakonbit - Route de Lamandou - Jacmel, Haïti www.fanmdeside-haiti.org
Boite Postale 81, Jacmel - Tel : (509)2812-1214 / 3783-6123 - fanmdeside@yahoo.fr

Jacmel, le 27 novembre 2019

Monsieur Serge Langlois
Directeur Général de Développement et Paix
En ses bureaux.-

Cher Monsieur Langlois,

J'accuse réception de votre lettre datée du 20 novembre dernier. Dans laquelle vous m'informiez qu'en 2017, « *la Conférence des Évêques Catholiques du Canada (CECC), a demandé à Développement et Paix, de collaborer conjointement à un examen de validité de (vos) projets internationaux et de (vos) relations partenariales au regard des valeurs catholiques* ». Je prends note aussi que cet examen se concentra « *sur la validité des organisations partenaires elles-mêmes* » et non sur la qualité et les résultats des projets des partenaires.

Dans votre lettre écrite à la suite des « *préoccupations* » qui « *persistent aux yeux de la CECC* », concernant notre organisation, malgré nos clarifications, vous avez ainsi formulé votre demande :

« La CECC, faisant référence à votre lettre dirigée à Gillio Brunelli, vous demande de répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : *Pour éviter toute confusion quand vous dites dans votre lettre du 23 mars 2018 que Fanm Deside : « n'a jamais supporté ou encouragé les pratiques visant l'avortement », est-ce que cela signifie que vous n'appuyez pas la légalisation de l'avortement en Haïti ?*

Je suis bien consciente que les clarifications demandées sont considérées « *comme étant pré-requises à la continuation de la relation partenariale avec Développement et Paix* ». La partie de notre réponse à la requête de Développement et Paix dans votre demande semble claire et demeure d'actualité : « **Fanm Deside n'a jamais supporté ni encouragé les pratiques visant l'avortement** ». À Fanm Deside, nous ne comprenons pas qu'une réponse aussi claire et précise soulève encore des « *préoccupations* » tant pour la CECC que pour Développement et Paix.

Venons-en maintenant à la nouvelle question de la CECC. Cette dernière vient sous la forme d'une demande et d'une injonction. Dans votre question, vous formulez la réponse que vous attendez recevoir de notre part. Comme toujours, nous répondrons clairement à votre question ; pour se faire, nous irons au fond de la question et prendrons la liberté de bien choisir nos mots afin d'apporter les clarifications demandées. Car il me semble que toutes les réponses élaborées et fournies à Développement et Paix ne suffisent toujours pour la CECC. La légalisation de l'avortement ne figure pas à l'agenda du gouvernement et du parlement haïtien. Le changement de la loi sur la pénalisation de l'avortement est une prérogative de l'État haïtien et ne relève pas de notre compétence.

Par ailleurs, nous aimerions aussi vous faire part d'un constat qui nous scandalise. Le 3 mars 2017, Monseigneur Launay Saturné, alors évêque de Jacmel, et aujourd'hui, président de la Conférence des Évêques haïtiens, a écrit à Développement et Paix, pour appuyer son choix de m'inviter au carême de partage 2017. Le 6 juin 2019, Monseigneur Marie Eric Glandas Toussaint, actuel évêque de Jacmel, a écrit aussi à Développement et Paix, pour lui confirmer, après enquête, que certificat de « bonnes pratiques catholiques ». Au passage, il a clarifié que Fanm Deside « ne prône ni ne défend non plus l'avortement » Nous aurions pu penser que le témoignage de ces évêques aurait été suffisant pour balayer les doutes de la CECC. Il est troublant qu'aux yeux de la CECC et de Développement et Paix qui avait reçu directement ces témoignages, la parole de ces deux prélats haïtiens n'ait pas plus de valeur que la notre.

Ce qui occupe notre quotidien appartient au monde du réel et ne relève pas de spéculations ou d'hypothèses vaines. J'aimerais vous en faire part dans les quelques lignes qui suivent. Au « **Centre Magalie pour la Vie** », une maison d'hébergement que nous avons inaugurée après le séisme de 2010 et qui dessert tout le département du Sud'Est, l'accompagnement de femmes et de fillettes, victimes de viols et d'incestes, enceintes parfois, ne nous laisse pas le temps de spéculer. Quand ces femmes et filles vulnérables arrivent à notre centre d'hébergement, elles ne nous demandent pas de les aider à se faire avorter. Ce qu'elles nous demandent et que nous les offrons est de l'écoute, de la compassion, du soutien moral, de l'appui psychologique, de l'appui légal et médical, de la sécurité.

Le centre Magalie est un foyer où Fanm Deside a fait le pari de défendre la vie. Celle qui est refusée à de nombreuses femmes et filles par la violence de la pauvreté et des inégalités sociales, par la violence d'un système patriarcal et archaïque, la violence d'un système juridique que bénéficie la minorité des femmes haïtiennes et qui justifie la toute-puissance des hommes et leur irresponsabilité. Le centre Magalie veut redonner aux femmes le respect, la dignité et l'autonomie que la société et parfois l'église les nient. Au centre Magalie, Fanm Deside s'occupe de la vie dès sa conception, y compris celle des embryons. Nous nous occupons des enfants que portent les femmes et les fillettes enceintes, peu importe que la grossesse ait été le fruit de la violence ou du viol. L'avortement qui semble tellement préoccupé la CECC et Développement et Paix ne fait pas parti de notre univers quotidien. Notre univers, c'est la vie réelle, la vie dont il faut accoucher et qu'il faut défendre dans des conditions difficiles et douloureuses.

Cet engagement de Fanm Deside pour la vie prend ses racines dans notre foi chrétienne et notre origine même de cette institution. Fanm Deside a été créée en 1989 par des Sœurs religieuses québécoises de l'Institut des Sœurs Notre-Dame du Bon Conseil. Notre organisation demeure l'une des plus belles et des nombreuses manifestations de solidarité de l'église canadienne avec Haïti. La création de cette institution axée sur la défense des droits des femmes traduisait cette option préférentielle pour les pauvres et toutes les catégories d'exclues de notre société. La défense de la vie et de la dignité fait partie de notre identité chrétienne. Elle est profondément enracinée dans ce message de l'évangile (Mat 5.40) : « *Ce que vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* ». Notre morale est fondée sur cet évangile, elle s'exprime au visage de ceux qui ont faim et soif de justice, de reconnaissance et de dignité.

Nous nous sentons profondément interpellées par cet autre message de l'évangile, (Mat 7.21) : « Ce ne sont pas ceux qui disent seigneur, seigneur qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon père qui est dans les cieux ». Il s'avère toujours difficile d'apprécier la moralité d'une action sans s'intéresser à l'action elle-même et la justification que nous apportons quant à leur finalité.

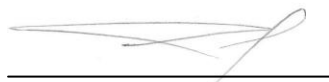
Ce n'est pas la première fois que la CECC et Développement et Paix présument de liens entre Fanm Deside et l'avortement. Nous avons appelées à l'expliquer à maintes reprises, en vain. Les craintes de la CECC demeurent vivaces. Elles semblent être plus résistantes que la dureté des faits. La pureté de nos intentions relatives à l'avortement est traquée, mais nos engagements réels fondés sur la solidarité envers les femmes et les pauvres d'Haïti sont ignorés. Perplexes, certaines d'entre nous se posent les questions suivantes : notre travail en faveur des femmes victimes de violence conjugale, d'abus physiques et psychologiques et plus largement, notre appui aux femmes pauvres des quartiers populaires de Jacmel, constitue-t-il en soi un risque moral élevé de la perspective de la CECC ? Tout appui à la cause des femmes est-il perçu comme un risque latent de basculement dans les pratiques de l'avortement ? Est-ce le message de la CECC ?

Je voudrais souligner qu'aujourd'hui Fanm Deside compte 3000 membres, avec une trentaine d'associations affiliées dans tout le Sud'Est. Nous travaillons dans la formation des groupes de femmes, nous les capacitions pour qu'elles puissent défendre leurs droits. Nous sensibilisons les autorités publiques et les médias. La plus grande partie de nos membres est issue des couches populaires. Elles sont de petites marchandes, des commerçantes, des paysannes qui travaillent la terre ou vendent au marché.

Compte tenu de la précarité sociale et économique de nos membres, nos réalisations n'auraient pas été possibles sans la solidarité internationale et particulièrement canadienne. Nous sommes reconnaissantes envers Développement et Paix qui nous appuie depuis 2001. Par delà de l'appui financier, nous nous sommes senties identifiées avec cette organisation à laquelle nous partageons une foi et des valeurs communes. Nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de l'appui et de la solidarité de Développement et Paix. Nos trente ans d'histoire constituent la preuve éclatante de notre solidarité avec les femmes et les plus démunies. Les convictions des femmes pauvres d'Haïti, la moralité de nos pratiques sont enracinées dans la vie et dans l'évangile. Elles ne changent pas selon les saisons.

Pour terminer, je prends la liberté de partager avec quelques amis de Fanm Deside cette lettre témoignage portant sur les valeurs qui guident nos actions.

Dans l'espoir que la CECC et Développement et Paix feront un discernement prudent qui tienne compte de toutes les dimensions de la vie, à laquelle nous sommes tous et toutes, vous et nous, profondément attachés, je vous transmets mes salutations solidaires.



Marie Ange Noël
Coordonnatrice